

Paris, vendredi 2 février 2024

### AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/00653

Modifiant l'avis n° FR/2023/08584 Modifie par l'avis n° FR/2024/01144

Pris en application:

Code des transports

## Travaux de tiers (Mise en lumière du pont Neuf et de la passerelle des Arts)

### **SEINE - TRAVERSEE DE PARIS**

# Modification des conditions de navigation (bras de la monnaie fermée à la navigation) ( tous les usagers - trafic montant )

- à partir du 22/01/2024 à 01:00 au 26/01/2024 à 05:00 avec pour périodicité : de nuit
  - o **Seine dans Paris, Bras de la Monnaie** entre les pk 169.470 (Pont de l'Archevêché) et pk 170,750 (Passerelle des Arts) Rive gauche

## Réduction du nombre de passes navigables ( tous les usagers - dans les deux sens )

- à partir du 12/02/2024 à 08:00 au 29/03/2024 à 18:00 avec pour périodicité : de nuit
  - o **Seine dans Paris** entre les pk 170.420 (Pont Neuf) et pk 170.750 (Passerelle des Arts) Rive gauche

## Extrême vigilance ( tous les usagers - dans les deux sens )

- à partir du 08/01/2024 à 08:00 au 29/03/2024 à 18:00 avec pour périodicité : Lundi au Vendredi
  - o **Seine dans Paris** entre les pk 170,420 (Pont Neuf) et pk 170,750 (Passerelle des Arts)

## Eviter les remous ( tous les usagers - dans les deux sens )

- à partir du 08/01/2024 à 08:00 au 29/03/2024 à 18:00 avec pour périodicité : Lundi au Vendredi
  - o **Seine dans Paris** entre les pk 170,420 (Pont Neuf) et pk 170,750 (Passerelle des Arts)

UTI Seine-Amont 2, quai de la Tournelle 75005 PARIS

Tél: 01 44 41 16 80 - Fax: 01 46 33 36 32

#### **Commentaire:**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés des travaux de réfection du dispositif de mise en lumière du pont Neuf et du pont des Arts. L'entreprise intervient depuis un ponton de travail pour le pont Neuf et avec des cordistes pour le pont des Arts.

La navigation sera interdite entre 1h et 5h dans le bras de la Monnaie mais le passage par le bras principal reste possible pendant la période indiquée ci-dessus.

Chaque passe de navigation est traitée en journée sur 5 jours sauf pour la passe 2 du pont des Arts et passe centrale du pont Neuf du bras de la Monnaie traitées de nuit selon le phasage et les plans de signalisation ci-joints. Les passes navigables du pont Neuf bras principal seront traitées hors période de crue.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont priés de faire preuve d'une extrême vigilance, d'éviter de faire des remous et de se conformer à la signalisation en place.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél: 01 44 41 16 80 - Fax: 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

30/03/2024

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

SACHA RYBALTCHENKO

UTI Seine-Amont 2, quai de la Tournelle 75005 PARIS

Tél: 01 44 41 16 80 - Fax: 01 46 33 36 32